

VILLE DE RIGAUD
Séance ordinaire du 10 février 2026 à 19 h
10, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Rigaud
Édifice Paul-Brasseur – Salle de l'Amitié

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2026
4. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
5. **CONSEIL MUNICIPAL**
 - 5.1 Abrogation de la résolution 2026-01-008 – Adhésion au programme « Anges des parcs » pour l'année 2026
 - 5.2 Adhésion au programme des cadets pour l'année 2026
 - 5.3 Appui au projet de boucherie certifiée C1 à Pointe-Fortune – Ferme de Pointe-Fortune
6. **DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Cession du lot 6 610 731 au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)
 - 6.2 Autorisation de participation – Assises 2026 de l'UMQ – M. Charles Meunier
 - 6.3 Autorisation – Formation complémentaire – M. Michel Berichon
 - 6.4 Autorisation d'appels d'offres publics et de renouvellements – Année 2026
 - 6.5 Dépôt du rapport des employés municipaux en lien avec le *Règlement numéro 415-2025 relatif à la délégation d'autorisation de dépenses et de certains pouvoirs* – Janvier 2026
 - 6.6 Adoption du *Règlement numéro 424-2026 remplaçant le règlement numéro 362-2019 portant sur les nuisances (RMH 450)*
 - 6.7 Adoption du *Règlement numéro 425-2026 sur la tarification des biens et services de la Ville de Rigaud*

- 6.8 Adoption du *Règlement numéro 426-2026 décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2026*
- 6.9 Procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales – Dépôt liste des immeubles en défaut de paiement et ordonnance de vente
- 6.10 Procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales – Nomination de représentants
- 6.11 Dépôt de la liste mensuelle des bons d'achat – Janvier 2026
- 6.12 Approbation des listes des chèques et des prélèvements bancaires effectués du 1^{er} au 31 janvier 2026 ainsi que le paiement des comptes à payer en date du 11 février 2026
- 6.13 Affectations – Budget 2026
- 6.14 Gestion du personnel – Mouvements de personnel – Janvier 2026
- 6.15 Gestion du personnel – Embauche – Adjointe à la direction
- 6.16 Gestion de personnel – Affectation temporaire prolongée – Employée 13-0007 à titre d'inspectrice en urbanisme et environnement – Accueil
- 6.17 Gestion de personnel – Suivi de la résolution 2020-08-192 – Complétion d'études de l'employée numéro 61-0004 au Service de l'urbanisme
- 6.18 Création d'un poste – Surcroît de travail, conseillère en ressources humaines – Ressources humaines
- 6.19 Création d'un poste – Surcroît de travail, Chargé de projets – Travaux publics et ingénierie
- 6.20 Création de poste – Poste permanent chef aux opérations, personnel cadre – Service de sécurité incendie
- 6.21 Autorisation d'affichage de poste – Personne salariée temporaire, adjointe administrative, employé syndiqué – Multi service
- 6.22 Création d'un poste – Directeur des finances adjoint
- 6.23 Adoption de l'organigramme de la Ville de Rigaud – Mise à jour

6.24 Représentation légale de la Ville – Tribunal administratif du travail

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Octroi de contrat de gré à gré – Système de nettoyage et de décontamination des équipements de combat incendie

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Octroi de contrat – Acquisition de deux (2) camionnettes à la suite d'une demande de prix

8.2 Octroi de contrat – Services professionnels concernant un audit au poste de pompage SP-4 (étude préparatoire)

8.3 Modification de contrat – Augmentation de la quantité pour la fourniture d'enrobés bitumineux pour l'année 2026 – Appel d'offres n° 2024-STP-03 – Résolution 2024-04-067

9. URBANISME

9.1 Adoption du second projet de règlement numéro 275-32-2026 amendant le règlement de remplacement relatif au zonage numéro 275-2010 et ses amendements

9.2 Ajout des travaux de recherche et de modélisation dans le cadre du projet PRAFI – Plan de réduction des aléas et de la vulnérabilité aux inondations

9.3 Adjudication de contrat à la suite d'une publication d'un avis d'intention – Plateforme de communication et de gestion infonuagique – Entretien et maintien des installations septiques de résidences isolées autonomes – 2025-01

10. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10.1 Octroi de subvention – Édition 2026 du Tournoi Provincial Pee-Wee de Rigaud

10.2 Autorisation de signature – Entente – Atelier de la Boite à surprises inc.

10.3 Autorisation de signature - Entente – Maison des jeunes l'Alternative de Rigaud

11. VARIA
12. Période de questions allouée au public
13. Messages des membres du conseil
14. Clôture de la séance

*** PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET DÉCORUM**

1. Le(la) citoyen(ne) qui a reçu le droit de parole du président de la séance doit se présenter au microphone et s'identifier en indiquant clairement son nom avant de poser sa question.
2. Lors des séances ordinaires, la préséance est donnée aux questions posées en personne lors de la séance, puis à celles envoyées à l'avance par courriel, puis aux questions posées en direct via les réseaux sociaux de la Ville.
3. La personne appelée au microphone dispose de 5 minutes pour poser une question et une sous-question, après quoi, le président de la séance peut mettre fin à cette intervention.
4. Les questions sont adressées aux membres du conseil, lesquels peuvent y répondre dans l'immédiat, y répondre à une séance subséquente ou y répondre par écrit. Chaque membre du conseil peut, avec la permission du président, compléter la réponse donnée.
5. La personne qui pose une question doit utiliser un langage convenable, poli et respectueux.
6. Le président de la séance peut refuser une question, interrompre ou retirer le droit de parole à une personne conformément à l'article 9.10 du *Règlement 391-2022 portant sur les règles de régie interne des séances du conseil municipal*.